



Objectif et champs d'application

La procédure « Mise à jour de la cartographie des Risques » décrit les modalités de mise à jour de la cartographie des risques qui consiste en :

- l'identification et l'évaluation des risques liés aux diverses activités de la banque et l'évaluation des dispositifs de contrôle ;
- la préconisation et la mise en œuvre des plans d'action et des mesures d'atténuation de ces risques ;
- la mise à jour périodique ou ponctuelle de la cartographie des risques.

Objectifs du contrôle interne

- S'assurer de la mise à jour périodique de la cartographie des risques au sein de BDU CI

Sommaire de la procédure

I. Généralités	2
II. Règles de gestion.....	3
III. Description du processus.....	5



I. Généralités

Sigles / Documents associés / Rôle et Responsabilités des intervenants

➤ **Sigles**

- DG : Directeur Général
- CAC : Commissaires aux Comptes
- DGGR : Directeur de la Gestion Globale des risques

➤ **Documents associés**

- Matrice des risques ;
- Procédures des départements ;
- Liste des incidents ;

➤ **Rôle et Responsabilités des principaux intervenants dans la procédure**

- Directeur Général (DG) :
Sous la responsabilité du Conseil d'Administration, il a la charge d'approuver tous les documents à transmettre au Régulateur.
- Directeur de la Gestion Globale des risques (DGGR) :
Sous l'autorité hiérarchique du Directeur Général et fonctionnel du Comité des risques, il a la charge d'élaborer, mettre à jour et transmettre la cartographie des risques.



II. Règles de gestion

La cartographie des risques est réalisée à minima annuellement, à l'initiative du Directeur de la Gestion Globale des Risques en lien avec les autres directions opérationnelles.

La cartographie des risques de l'entité doit répertorier tous les risques (risques de crédit, risques opérationnels, risques de liquidité, etc.) pouvant avoir des conséquences financières et/ou sur l'image de la banque.

La cartographie des risques opérationnels doit être classifiée suivant les sept catégories de risques selon Bâle 2, définies par la circulaire n°04-2017/CB/C et décrites en Annexe n°01.

Le Directeur de la Gestion Globale des Risques est tenu de suivre la mise en place des plans d'actions préconisés et retenus après approbation par le comité des risques.

L'exercice de la mise à jour de la cartographie des risques est un processus dynamique revu annuellement. Cette actualisation permet de prendre en compte les évolutions liées à l'activité de la Banque mais également à l'environnement des risques :

- évolution des activités (création d'une nouvelle branche d'activité par exemple) : apparition de nouveaux risques ;
- changements organisationnels ;
- activités existantes porteurs de nouveaux risques (évolutions réglementaires par exemple) ;
- abandon de certaines activités : disparition de certains risques ;
- majoration de la criticité de certains risques du fait de nouveaux facteurs ;
- réalisation du plan d'action et du plan de traitement des risques : baisse de la criticité de certains risques ou disparition de certains risques ;
- revue de la criticité de certains risques à la suite des missions de contrôle
- etc.

La cartographie des risques doit être préalablement soumise au Comité des Risques du Conseil d'Administration avant approbation par le Conseil.

Les échelles de criticité retenues ainsi que la matrice d'aversion aux risques de l'établissement doivent faire l'objet d'une analyse et une revue annuelle, et validée par le Directeur de la Gestion Globale des Risques avant les ateliers d'identification et de cotation des risques.

La cartographie des risques doit être diffusée comme suit :

- Directions opérationnelles : diffusion partielle sur les chapitres concernant chaque Direction.
- Middle Management (services, cellules,) : diffusion partielle sur les chapitres concernant chaque sous entité.

**Processus : Sécuriser les opérations et les biens et
veiller au respect de la réglementation**

**Sous-Processus : Mise à jour de la cartographie des
Risques**

**Pilote et Co-pilote du processus : Direction de la
Gestion Globale des Risques**

Référence : PRO DGGR 008

N° de version : 2

Date d'émission : Nov. 2025

Page : 4/9

Assemblée Générale et Conseil d'Administration : version de synthèse (Présentation ppt – Conclusions et Enseignements)

Comité d'audit, Comité des Risques : version intégrale



III. Description du processus

Narratif de la procédure

PRO DGGR 008	Mise à jour de la cartographie des Risques	DGGR ; Entités opérationnelles
--------------	--	--------------------------------

Acteurs	Descriptions des tâches	Documents et interfaces
I. Elaboration de la cartographie des process		
DGGR (Directeur de la Gestion Globale des Risques)	<ul style="list-style-type: none"> - Découpage des activités en processus, sous processus, étapes et tâches ; - Entretiens menés avec les différents responsables <p>➔ Commentaire :</p> <p>Le Directeur de la Gestion Globale des Risques procède au découpage des activités en processus, sous processus, étapes, tâches selon le degré de finesse souhaité. Il s'assure que l'ensemble des activités de la banque est pris en compte. Il s'entretient avec les différents responsables d'activités pour s'assurer de la correcte déclinaison des processus et de leur exhaustivité.</p>	Cartographie des process

II. Préparation des ateliers de la cartographie des risques		
DGGR	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les ressources clés ; - Etablissement du planning. <p>➔ Commentaire :</p> <p>Le Directeur de la Gestion Globale des Risques identifie en collaboration avec les responsables d'activité, les ressources clés qui vont participer aux ateliers d'identification et d'évaluation des risques. Il établit le planning des ateliers, qu'il transmet aux différents intervenants.</p>	Planning des ateliers de la cartographie des risques

III. Pré-identification des risques		
DGGR	<ul style="list-style-type: none"> - Pré-identification des risques. 	<ul style="list-style-type: none"> - Référentiel des risques - Fichier de base des incidents



Acteurs	Descriptions des tâches	Documents et interfaces
	<p>➔ Commentaire :</p> <p>Préalablement aux ateliers de cartographie des risques, le Directeur de la Gestion Globale des Risques effectue une pré-identification des risques à travers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'analyse des référentiels de risques ; - L'analyse des bases d'incidents ; - L'analyse dysfonctionnelle des procédures ; - L'analyse des projets en cours ; - Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> - Procédures
IV. Atelier de cartographie des risques		
DGGR	<p>- Mise en place d'ateliers de cartographie</p> <p>- Présentation des risques identifiés pour validation et identification de risques supplémentaires ;</p> <p>- Évaluation de la criticité ;</p> <p>- Identification du dispositif et évaluation de la maturité ;</p> <p>- Proposition de plans d'action.</p> <p>➔ Commentaire :</p> <p>Le Directeur de la Gestion Globale des Risques anime les ateliers de cartographie des risques. Ces derniers présentent aux opérationnels les risques pré-identifiés pour validation ou suppression. Aussi, ils permettent d'identifier avec les entités opérationnelles des risques supplémentaires sur la base des processus définis, en identifiant les événements de risque, les causes et les conséquences du risque. Ils évaluent ensemble la criticité brute à travers les échelles de probabilité et de gravité présentées en annexe. Pour chaque risque identifié, ils identifient ensemble le dispositif de contrôle existant. Ils évaluent ensemble la maturité du contrôle selon l'échelle d'évaluation du contrôle en annexe. Sur la base de la criticité brute et en tenant compte du dispositif de contrôle existant et de son efficacité, ils déterminent la criticité résiduelle. Ils proposent ensemble les plans d'actions nécessaires au renforcement du dispositif de maîtrise du risque, afin d'atténuer l'exposition au risque.</p>	Matrices des risques et de contrôles



Acteurs	Descriptions des tâches	Documents et interfaces

V. Validation de la matrice des Risques et Contrôles

DGGR	<ul style="list-style-type: none"> - Révision et correction de formulation des risques et des plans d'action ; - Transmission de la matrice des risques et contrôles. <p>➔ Commentaire :</p> <p>À l'issue de l'atelier de cartographie des risques, le Directeur de la Gestion Globale des Risques revoit la formulation des risques et des contrôles, la cohérence des évaluations, la pertinence des plans d'action et effectuent les mises à jour nécessaires.</p> <p>Ils transmettent ensuite aux participants de l'atelier de cartographie la Matrice des Risques et contrôles (MRC) revue pour s'assurer de la bonne transcription des risques et contrôles identifiés pendant les ateliers et de leur évaluation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Référentiel des risques - Fichier de base des incidents - Procédures
------	---	--

VI. Validation de la matrice des Risques et Contrôles

DGGR	<ul style="list-style-type: none"> - Classification et hiérarchisation des risques par typologie ; - Revue de la cohérence des différentes MRC et compilation des plans d'action ; - Elaboration du rapport de synthèse de la cartographie des risques ; - Transmission du rapport au Directeur Général pour validation. <p>➔ Commentaire :</p> <p>Le Directeur de la Gestion Globale des Risques ou le Chef de service prend en compte les observations de l'opérationnel. Il classe les risques par typologie conformément à celle définie dans la note explicative présentée en annexe. Il hiérarchise les risques en fonction de leur criticité. Il effectue la revue de la cohérence des différentes MRC puis effectue la compilation de l'ensemble des MRC et plans d'action. Il élabore le rapport de synthèse de la cartographie des risques à partir de la MRC Globale.</p>	Rapport de mise à jour de la cartographie
------	---	---



Acteurs	Descriptions des tâches	Documents et interfaces
	<p>Il transmet ensuite le rapport de synthèse de la cartographie des risques, la MRC globale et le plan d'action au Directeur Général pour validation.</p>	
VII. Validation de la cartographie des risques		
DG	<ul style="list-style-type: none"> - Revue et validation de la cartographie. <p>➔ Commentaire :</p> <p>Le Directeur Général s'assure que la méthodologie a été utilisée pour l'élaboration de la cartographie des risques. Il effectue la revue de la cartographie des risques en s'assurant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de l'exhaustivité des process ; - de la couverture de tous les types de risques ; - de la pertinence des risques majeurs identifiés ; - de la cohérence des évaluations sur les risques majeurs ; - de la cohérence des plans d'action proposés ; - de la correcte classification des risques ; - de la pertinence des conclusions du rapport de synthèse ; <p>Il valide la cartographie des risques et la transmet au Comité des Risques du Conseil d'Administration par le biais du Directeur de la Gestion Globale des risques pour approbation.</p>	Rapport de mise à jour de la cartographie
VIII. Diffusion de la cartographie		
DGGR	<ul style="list-style-type: none"> - Transmission de la cartographie et diffusion du plan d'action ; <p>➔ Commentaire :</p> <p>Le Directeur de la Gestion Globale des Risques transmet la cartographie des risques aux différents acteurs suivant les règles de diffusion définies dans les règles de gestion. Il diffuse le plan d'action aux fonctions concernées et en assure le pilotage et le suivi.</p>	Rapport de mise à jour de la cartographie



BDU - CI
LA BANQUE DE L'UNION

Processus : Sécuriser les opérations et les biens et veiller au respect de la réglementation

Sous-Processus : Mise à jour de la cartographie des Risques

Pilote et Co-pilote du processus : Direction de la Gestion Globale des Risques

Référence : PRO DGGR 008

N° de version : 2

Date d'émission : Nov. 2025

Page : 9/9

Annexes / Enregistrements

- N/A

Liste des modifications

N°	Nature de la modification	Date	Chapitre ou page concerné (e)	Observations
01	N/A			
02				

Rédigé par : Direction de la Gestion Globale des Risques

Date : Novembre 2025

Signature :

Validé par : Comité Procédures

Date : 06/11/2025

Signature :

Approuvé par : Direction Générale

Date :

Signature :

